COLLEGE OLYMPE DE GOUGES

BOURSE DE COLLEGE

Demande à faire avant le 18 octobre 2018

Démarches

Les parents d'élèves inscrits dans un collège public devront faire leur demande de bourse en ligne sur internet, via un téléservice qui sera disponible par le lien ci-dessous sur le site du COLLEGE à l'adresse : suivante : http://www.collegecadaujac.fr/spip

article : **Bourse de collège :**
munissez vous de l'avis d'impôt 2017 et cliquez sur l'onglet sur dessous :

http://www.ac-bordeaux.fr/teleservices

Ouverture du compte TELESERVICES PARENTS

Le collège a activé **les comptes « téléservices » pour les parents d'élèves du collège.**
Ce compte est nécessaire pour effectuer la demande.

Une information papier est remise à tous les élèves afin de vous permettre d'activer votre compte. Pour les parents nous ayant déjà indiqué une adresse courriel, un message vous a été envoyé sur celle-ci. (vérifier dans « les spams », « les indésirables » et « les notifications » de votre boîte courriel).

Simulateur

Pour savoir si votre enfant a droit à une bourse de collège, vous pouvez utiliser un **simulateur en ligne** accessible sur le site de l'Éducation nationale à l'adresse suivante :

http://www.education.gouv.fr/cid88/les-aides-financieres-au-college.html

Il vous suffit de renseigner le nombre d'enfants à charge ainsi que vos revenus de l'avis d'impôt 2017 pour obtenir une estimation du montant auquel vous aurez droit.

Le secrétariat de direction du collège est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches. Pour les parents n'ayant pas d'installation informatique ou ayant des difficultés de saisie, vous pouvez prendre rendez-vous par tél. : 05 57 83 24 55 ou par mél auprès de Mme Vigneau et dans ce cas vous pourrez retirer un formulaire papier.

Collège Olympe de Gouges (33)

La Principale,

Le Principal *AGUERRE-LEROY*